

NOBLADIS

Société par actions simplifiée au capital de 152 159,37 €
Siège Social : 2, allée Emile Zola
Centre Commercial E.LECLERC
Zone d'activité du Grand Noble
31 700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE 388 231 847

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 2 698 397 euros ainsi qu'il suit :

- A titre de dividende aux associés 1 000 000 €
- Le solde au poste « Autres réserves » 1 698 397 €

Ce dividende d'un montant unitaire arrondi de 100,19 euros sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2018, l'imposition de ces dividendes est laissée au choix des contribuables personnes physiques domiciliés en France. Ainsi, en l'absence d'option, les dividendes distribués auxdits contribuables feront l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique de 30%, réalisé à la source, comprenant une imposition au titre de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8% et une imposition au titre des prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Dans le cadre de ce prélèvement forfaitaire obligatoire et plus précisément de l'imposition au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques ne pourront plus bénéficier de l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Toutefois, sur option expresse, les dividendes distribués aux contribuables personnes physiques domiciliés en France pourront être imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ouvriront droit, dans ce cas, à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts calculé sur la totalité de leur montant. Outre cette imposition à l'Impôt sur le revenu conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les dividendes seront imposés au titre des prélèvements sociaux qui s'élèvent à 17,2% qui sont calculés sur la totalité des dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France et qui sont prélevés à la source.

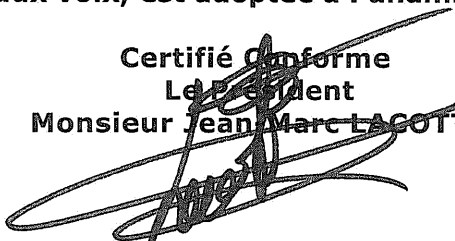
L'Assemblée Générale prend acte qu'en cas d'option expresse pour l'imposition des dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu conformément à l'article 117 quater du Code Général des impôts, sera prélevé lors du versement des dividendes, un acompte d'impôt sur le revenu calculé au taux de 12,8% dû au titre de l'année au cours de laquelle il est effectué. Pour le calcul dudit prélèvement obligatoire, les dividendes sont retenus pour leur montant brut.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents à l'exception de la distribution de dividendes d'un montant de 2 000 000 euros réalisée par Assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement en date du 15 octobre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié Conforme
Le Président
Monsieur Jean Marc LACOTTE



NOBLADIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 152 159,37 EUROS

Siège social : 2 Allée Emile Zola
Centre commercial E. Leclerc
Zone d'activité du Grand Noble
31 700 BLAGNAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2025**

NOBLADIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 152 159,37 EUROS

Siège social : 2 Allée Emile Zola
Centre commercial E. Leclerc
Zone d'activité du Grand Noble
31 700 BLAGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'assemblée générale de la société NOBLADIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **NOBLADIS** relatifs à l'exercice clos le **31 janvier 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur la note en page 9 de l'annexe des comptes annuels intitulée « Règles et méthodes comptables – Certificat d'énergie » qui expose le changement de réglementation comptable en matière de comptabilisation des subventions perçues au titre des Certificats d'Economie d'Energie conformément aux dispositions du règlement ANC n°2024-02.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de parrainage.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 15 juillet 2025

SYGNATURES SAS



Frédéric LAFFONT



Bilan Actif

		31/01/2025			31/01/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	895 689	886 027	9 662	17 139
	Fonds commercial (1)	30 490		30 490	30 490
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	357 206		357 206	357 499
	Constructions	7 502 472	3 014 614	4 487 858	4 272 184
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	10 881 691	9 734 553	1 147 138	1 323 130
	Autres immobilisations corporelles	12 149 879	11 032 968	1 116 912	1 504 148
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	96 930		96 930	1 230 883
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 765 563	222 047	5 543 516	5 523 830
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	52 018		52 018	51 011
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 129 025		1 129 025	1 116 216
	TOTAL (II)	38 860 964	24 890 210	13 970 754	15 426 531
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	27 998		27 998	57 001
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	10 062 579	110 052	9 952 527	10 281 081
	Avances et Acomptes versés sur commandes	686		686	33 649
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	1 282 258	9 955	1 272 303	1 095 010
	Autres créances	8 064 662	48 702	8 015 960	17 180 785
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 533 999		2 533 999	1 497 990
	Charges constatées d'avance	1 370 255		1 370 255	1 506 829
	TOTAL (III)	23 342 438	168 709	23 173 729	31 652 345
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	324 365 970	25 058 919	37 144 483	47 078 876

SYGNATURES S.A.S

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,97 €

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

453 407

5 564 861



Bilan Passif

		31/01/2025	31/01/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	152 159	152 159
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 245	15 245
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 921 866	4 241 713
	Report à nouveau	5 836 597	5 434 636
	Résultat de l'exercice	2 698 397	2 680 153
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		401 961
	Provisions réglementées	240 118	359 533
	Total des capitaux propres	13 864 381	13 285 400
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	697 505	713 362
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	697 505	713 362
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	832 674	1 501 678
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 985 384	8 374 378
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 714	46 946
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 501 842	18 423 875
	Dettes fiscales et sociales	3 629 130	3 817 507
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		408 224
	Autres dettes	543 487	462 299
	Produits constatés d'avance (1)	52 366	45 208
	Total des dettes	22 582 597	33 080 114
	Ecart de conversion passif		
	SYGNATURES S.A.S.		
	Commissaires aux Comptes		
	Au capital de 324 365,57 €	37 144 483	47 078 876
	8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122		
	31512 TOULOUSE CEDEX 5		
	RCS Toulouse 8383 921 000		
	Siret 323 321 628 000 39 - APE 6920 7		
(1) Dettes et produits constatés d'avance et déductibles	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 698 396,58	2 680 152,66
	(1) Dettes et produits constatés d'avance et déductibles	21 986 816	26 612 859
	(2) Dont concours bancaires et autres établissements de banques et CCP	2 834	23 567
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat 1/2

				31/01/2025	31/01/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	124 095 856		124 095 856	122 522 026
	Production vendue (Biens)	7 162 085		7 162 085	9 235 970
	Production vendue (Services et Travaux)	4 100 562		4 100 562	4 147 989
	Montant net du chiffre d'affaires	135 358 503		135 358 503	135 905 986
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				85 341
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			771 405	1 049 938
	Autres produits			312 082	449 561
	Total des produits d'exploitation (1)			136 441 991	137 490 826
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			94 911 023	97 304 009
	Variation de stock			229 891	(913 425)
	Achats de matières et autres approvisionnements			414 081	461 353
	Variation de stock			29 003	(1 308)
	Autres achats et charges externes			18 842 073	19 181 228
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 862 741	1 777 839
	Salaires et traitements			12 047 572	12 027 119
	Charges sociales du personnel			3 024 351	3 115 067
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 395 089	1 395 776
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant			120 007	11 389	
Dotations aux provisions			85 829	85 903	
Autres charges			501 639	250 254	
Total des charges d'exploitation (2)			133 463 300	134 695 203	
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 978 691	2 795 623	

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920



Compte de Résultat 2/2

		31/01/2025	31/01/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 978 691	2 795 623
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	7 435	32 718
	Perte supportée ou bénéfice transféré	2 802	4 354
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	251	187
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	76 608	112 405
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 615	529
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	19 695	7 622
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		98 169	120 744
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		25 283
	Intérêts et charges assimilées (4)	462 637	495 619
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		462 637	520 902
RESULTAT FINANCIER		(364 469)	(400 158)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 618 855	2 423 829
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	300 000	134 224
	Sur opérations en capital	266	8 693
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	172 881	542 251
	Total des produits exceptionnels	473 147	685 169
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	42 453	59 238
	Sur opérations en capital	9	44 780
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 454	66 323
	Total des charges exceptionnelles	82 916	170 341
RESULTAT EXCEPTIONNEL		390 231	514 828
PARTICIPATION DES SALAIRES		59 990	48 587
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		250 699	209 917
TOTAL DES PRODUITS		137 020 741	138 329 457
TOTAL DES CHARGES		134 322 345	135 649 304
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 698 397	2 680 153

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z



Etats financiers au 31/01/2025

Annexe





Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **37 144 483 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 137 020 741 euros** et un total **charges de 134 322 345 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 2 698 397 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/02/2024** et finit le **31/01/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Certificat d'énergie

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception du traitement suivant :
Le règlement ANC 2024-02 relatif au traitement comptable des subventions CEE est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24/12/2024 et s'applique de manière rétrospective à toutes les incitations financières recues en échange de la cessions des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les subventions recues sont comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation et celles comptabilisées au bilan d'ouverture de l'exercice 2024 (**402 K€**) sont reprises en totalité et transférées en report à nouveau ; ayant alors un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Ces subventions ont fait l'objet d'un étalement fiscal selon la durée d'amortissement des biens concernés par ces subventions.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Règles et Méthodes Comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,37 % (inflation comprise)
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 % à 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)
- Méthode de calcul : ANC 2021





Eléments significatifs

Eléments significatifs

→ Composition du capital social de la société NOBLADIS :

Pour mémoire : le protocole transactionnel conclu entre les actionnaires majoritaires du groupe HBC 31 et la SOCAMIL, a été homologué par le tribunal de commerce de Nice le 3 mars 2022. L'acte réitératif du protocole de cession portant sur la prise de contrôle des sociétés du groupe HBC 31 par la SOCAMIL a été signé en date du 31/03/2022. Suite à cela, les actions de l'ancien parrainage de NOBLADIS ont été rachetées par la SOCAMIL.

Nouvelle répartition du capital depuis le 20 novembre 2024 faisant suite au rachat de HBC 31 par Jean-Marc et Karine LACOTTE (via leur holding KAMADIS).

	Nombre actions	Montant	En %
SAS HBC 31	9 969	151 976	99.88%
JM LACOTTE	1	15	0.01%
KARINE LACOTTE	1	15	0.01%
CYRIL MONDON	1	15	0.01%
ROUFFIAC DISTRIBUTION	1	15	0.01%
SODIART	1	15	0.01%
HABILOIS	1	15	0.01%
LAVIDA	1	15	0.01%
SODEXCO	1	15	0.01%
ARLESDIS	1	15	0.01%
SODILANG	1	15	0.01%
LIMOUX DISTRIBUTION	1	15	0.01%
SOCAMIL	1	15	0.01%
TOTAL	9 981	152 159	100%

→ Situation de trésorerie :

Le chiffre d'affaires HT hors carburant à date de clôture 31/01/2025 affiche une hausse de +3.6M€ (+2.83%) par rapport à la clôture précédente.

La CAF brut ressort à +4M€ et permet de faire face aux remboursements d'emprunts de la période pour 647K€.

La trésorerie nette s'élève à 2.5M€ au 31/01/2025 contre 1.5M€ au 31/01/2024.

Le changement de direction depuis 01/2022 a permis de dynamiser l'activité avec des effets positifs sur la performance de l'entreprise et le financement de ses besoins. La direction poursuit son plan d'action sur 2025-2026 afin de renforcer sa situation de trésorerie.

Dans le cadre du rachat de la société mère HBC 31 par KAMADIS, le financement de cette dernière a permis d'apurer le plan de sauvegarde d'HBC 31. Ainsi HBC 31 a remboursé à Nobladis ses avances financières, qui a ainsi pu procéder au remboursement des créances échues de la SOCAMIL (fournisseurs et compte courant).

→ Distribution de dividendes :

Une distribution par prélèvement sur les réserves a été décidée le 15/10/2024 pour un montant de **2M€** (remontée dans HBC 31).

→ Dépréciation des titres de participation :

Les titres de participation Beaunade restent dépréciés à hauteur de **144K€** (pas de modification sur la période).

Les titres de participation Prestadis dépréciés à hauteur de **78K€** (pas de modification sur la période).

→ Provisions pour risques :

Reprise provision litige salarié débouté pour **50.8K€** (produit exceptionnel).

Dotation pour provision litige salarié pour **35K€** (litige en cours - saisine du conseil des prud'hommes au 11/12/2024)

→ Résultat exceptionnel :

Indemnité recue du bailleur Klepierre (soit 42% de l'indemnité à percevoir suivant le protocole d'accord) : **300K€** en produits





Eléments significatifs

exceptionnels.

Remise en état de la station Fongeuazard : **215K€** de charges exceptionnelles.

→ Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/02/2014, la SA NOBLADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe HBC 31. NOBLADIS verse à la société HBC 31 l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposé séparément. La société HBC 31 reverse à NOBLADIS les crédits et réductions d'impôts qui lui ont été transmis.

→ Comptes consolidés :

La SAS KAMADIS est la société consolidante du groupe formé par elle et ses filiales et participations dont NOBLADIS.





Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	926 179					926 179
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	926 179					926 179
CORPORELLES	Terrains	385 117				27 911	357 206
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	1 897 752					1 897 752
	instal. agencet aménagement	4 767 641		837 080			5 604 721
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 764 982		126 415		9 706	10 881 691
	Instal., agencement, aménagement divers	10 741 418		21 014			10 762 432
	Matériel de transport	513 283					513 283
	Matériel de bureau, mobilier	816 094		58 071			874 165
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	1 230 883		276 848	822 165	588 636	96 930	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		31 117 169		1 319 428	822 165	626 252	30 988 179
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 765 572				9	5 765 563
	Autres titres immobilisés	51 011		1 007			52 018
	Prêts et autres immobilisations financières	1 116 216		12 809			1 129 025
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 932 799		13 815		9	6 946 606
TOTAL		38 976 147		1 333 243	822 165	626 261	38 860 964



Fonds Commercial

	31/01/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	72 990	
TOTAL	72 990	





Filiales et participations



31/01/2025

	Capital	Capitaux propres	Q. part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI BEAUNADE	100	2 239 549	100,00	2 390 794	2 247 030
EURL NOBLADIS VOYAGES	7 622	123 701	100,00	7 622	7 622
SNC HIRINA	1 524	(32 229)	55,00	838	838
2. Participations (10 à 50 %)					
SNC PRESTADIS	1 524	(3 720)	50,00	78 283	
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI BEAUNADE				19 649	
EURL NOBLADIS VOYAGES			1 088 140	82 146	
SNC HIRINA	32 164			(33 753)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SNC PRESTADIS	5 041			4 429	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	878 550	7 477		886 027
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	878 550	7 477		886 027
CORPORELLES				
Terrains	27 618	293	27 911	
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	1 428 484	88 115		1 516 599
instal. agencement aménagement	964 724	533 291		1 498 015
Instal technique, matériel outillage industriels	9 441 851	302 363	9 661	9 734 553
Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 548 724	381 425		9 930 149
Matériel de transport	303 216	53 181		356 397
Matériel de bureau, mobilier	714 707	31 714		746 422
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 429 325	1 390 383	37 572	23 782 136
TOTAL	23 307 875	1 397 860	37 572	24 668 163

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
					4 491	(4 491)
					25 869	(25 869)
		2 666			91 649	(88 983)
					71	(71)
		2 666			122 081	(119 415)
		2 666			122 081	(119 415)
2 666			122 081			(119 415)



Créances et Dettes

		31/01/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 129 025		1 129 025
	Clients douteux ou litigieux	27 834	27 834	
	Autres créances clients	1 254 424	1 254 424	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 371	6 371	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	364 034	364 034	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	453 407		453 407
	Débiteurs divers	7 240 851	7 240 851	
	Charges constatées d'avances	1 370 255	1 370 255	
TOTAL DES CREANCES		11 846 201	10 263 769	1 582 432
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		174		

		31/01/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 834	2 834		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	829 841	567 531	262 310	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	291 750			291 750
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 501 842	11 501 842		
	Personnel et comptes rattachés	1 607 175	1 607 175		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	970 719	970 719		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	192 722	192 722		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	858 497	858 497		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	5 693 650	5 689 642		4 008
	Autres dettes	543 487	543 487		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	52 366	52 366		
TOTAL DES DETTES		22 544 883	21 986 816	262 310	295 758
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		647 472			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

		31/01/2025
Total des Produits à recevoir		5 670 178
Autres créances		5 670 178
Autres créances	4 237 816	
	57 556	
	3 971	
	66 593	
	656 255	
	647 987	





Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/01/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		52 366	52 366
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			52 366





Charges à payer

31/01/2025

Total des Charges à payer		4 204 030
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 708
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 282 2 426	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 449 221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 449 221	
Dettes fiscales et sociales		2 751 100
Dettes fiscales et sociales	961 445 59 990 476 514 34 915 236 771 48 905 86 260 41 247 6 044 799 008	



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 370 255	1 370 255
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 370 255



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	359 533	2 666	122 081	240 118
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		359 533	2 666	122 081	240 118
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	627 459	35 017	50 800	611 676
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	85 903	85 829	85 903	85 829
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		713 362	120 846	136 703	697 505
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	241 742		19 695	222 047
	Sur stocks et en-cours	11 389	110 052	11 389	110 052
	Sur comptes clients		9 955		9 955
	Autres	48 702			48 702
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	301 832	120 007	31 083	390 756
TOTAL GENERAL		1 374 727	243 518	289 867	1 328 378
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			205 835 37 683	97 292 19 695 172 881	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Capital social

		31/01/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		9 981,00	15,2449	152 159,37
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		9 981,00	15,2449	152 159,37





Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2025
Capital social	152 159				152 159
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 245				15 245
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 241 713	2 680 153		(2 000 000)	4 921 866
Report à nouveau	5 434 636			401 961	5 836 597
Résultat de l'exercice	2 680 153	(2 680 153)		2 698 397	2 698 397
Subventions d'investissement	401 961			(401 961)	
Provisions réglementées	359 533			(119 415)	240 118
TOTAL	13 285 400			578 982	13 864 381

Date de l'assemblée générale	15/10/2024
Dividendes attribués	2 000 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	13 285 400
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	13 285 400
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	578 982



Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	124 095 856		124 095 856
Production vendue de biens	7 162 085		7 162 085
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	4 100 562		4 100 562
TOTAL	135 358 503		135 358 503





Honoraires des Commissaires aux Comptes

SYGNATURES (CAC)							
31/01/2025	31/01/2024	%	%	31/01/2025	31/01/2024	%	%

Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Sygnatures Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Sygnatures Filiales intégrées globalement	32 160	31 016	100,00	100,00				
Sous-total	32 160	31 016	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	32 160	31 016	100,00	100,00				





Produits et Charges exceptionnels au 31/01/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DAP dérogatoires et exceptionnel	2 771	
DAP dérogatoires et exceptionnel	2 666	
DAP dérogatoires et exceptionnel	35 017	
VNC Immos financières	9	
Amendes	3 240	
Sinistres clients	4 006	
Sinistres matériels	35 208	
Reprise d'amortissement dérogatoire		122 081
Reprise provision pour risque		50 800
Produits sur cessions d'immo financière		26
Produits exceptionnel divers		240
Aide financière KLEPIERRE		300 000
Différence de règlement		
Totalisation	82 916	473 147





Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		2 618 855	218 887	2 399 968
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		330 241	31 813	298 428
RESULTAT COMPTABLE		2 949 096	250 700	2 698 396

(1) après retraitements fiscaux.





Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/01/2025

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Liés aux amortissements dérogatoires	240 118
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		240 118

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	24 128
	Participation des salariés	59 990
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		84 118

Ces montants concernent la base imposable et non l'impôt.





Effectif moyen

		31/01/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		29	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		345	
	Ouvriers		28	
	TOTAL		421	





Engagements financiers

	31/01/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus Cautionnement parrainage		1 624 577	
		1 624 577	
Avals, cautions et garanties Prêts garantis par l'Etat			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnités de retraite au 31/01/2025 (taux d'actualisation 3,37%)		707 720	
		707 720	
Autres engagements Nantissement du fonds de commerce Loué leclerc		156 720	
		156 720	
Total des engagements financiers (1)		2 489 017	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		1 624 577	

Engagements retraite :

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 707 720 €



Certifié Conforme



Comptes Annuels

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

SA NOBLADIS

2 allée Emile Zola zone d'act

31700 BLAGNAC

NOS AGENCES

PERIGNY / ROCHEFORT / ROYAN / SAINTES (17)
ANGOULEME/ BARBEZIEUX / COGNAC (16)
BORDEAUX / LACANAU / LE BOUSCAT / LORMONT (33)
PARIS (75)



Sommaire

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Rapport sans observation	1
Bilan	2
Compte de Résultat	5
Annexe	8
Détail des Comptes	32
Liasse	59





RAPPORT DE PRESENTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SA NOBLADIS** relatifs à l'exercice du **01/02/2024** au **31/01/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	37 144 483	euros
Chiffre d'affaires :	135 358 503	euros
Résultat net comptable :	2 698 397	euros

Fait à PERIGNY

Le 30/06/2025

Eric Guillen
Expert-comptable associé



Etats financiers au 31/01/2025

Bilan





Bilan Actif

		31/01/2025			31/01/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	895 689	886 027	9 662	17 139
	Fonds commercial (1)	30 490		30 490	30 490
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	357 206		357 206	357 499
	Constructions	7 502 472	3 014 614	4 487 858	4 272 184
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	10 881 691	9 734 553	1 147 138	1 323 130
	Autres immobilisations corporelles	12 149 879	11 032 968	1 116 912	1 504 148
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	96 930		96 930	1 230 883
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 765 563	222 047	5 543 516	5 523 830
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	52 018		52 018	51 011
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 129 025		1 129 025	1 116 216
TOTAL (II)		38 860 964	24 890 210	13 970 754	15 426 531
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	27 998		27 998	57 001
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	10 062 579	110 052	9 952 527	10 281 081
	Avances et Acomptes versés sur commandes	686		686	33 649
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 282 258	9 955	1 272 303	1 095 010
	Autres créances	8 064 662	48 702	8 015 960	17 180 785
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 533 999		2 533 999	1 497 990
	Charges constatées d'avance	1 370 255		1 370 255	1 506 829
	TOTAL (III)	23 342 438	168 709	23 173 729	31 652 345
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		62 203 402	25 058 919	37 144 483	47 078 876
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an				453 407	5 564 861





Bilan Passif

		31/01/2025	31/01/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	152 159	152 159
	RESERVES		
	Réserve légale	15 245	15 245
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 921 866	4 241 713
	Report à nouveau	5 836 597	5 434 636
	Résultat de l'exercice	2 698 397	2 680 153
	Subventions d'investissement		401 961
	Provisions réglementées	240 118	359 533
Total des capitaux propres		13 864 381	13 285 400
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	697 505	713 362
	Total des provisions	697 505	713 362
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	832 674	1 501 678
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 985 384	8 374 378
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 714	46 946
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 501 842	18 423 875
	Dettes fiscales et sociales	3 629 130	3 817 507
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		408 224
	Autres dettes	543 487	462 299
	Produits constatés d'avance (1)	52 366	45 208
	Total des dettes	22 582 597	33 080 114
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		37 144 483	47 078 876
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 698 396,58	2 680 152,66
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		21 986 816	26 612 859
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 834	23 567
(3) Dont emprunts participatifs			



Etats financiers au 31/01/2025

Compte de Résultat





Compte de Résultat 1/2

				31/01/2025	31/01/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	124 095 856		124 095 856	122 522 026
	Production vendue (Biens)	7 162 085		7 162 085	9 235 970
	Production vendue (Services et Travaux)	4 100 562		4 100 562	4 147 989
	Montant net du chiffre d'affaires	135 358 503		135 358 503	135 905 986
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				85 341
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			771 405	1 049 938
	Autres produits			312 082	449 561
	Total des produits d'exploitation (1)			136 441 991	137 490 826
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			94 911 023	97 304 009
	Variation de stock			229 891	(913 425)
	Achats de matières et autres approvisionnements			414 081	461 353
	Variation de stock			29 003	(1 308)
	Autres achats et charges externes			18 842 073	19 181 228
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 862 741	1 777 839
	Salaires et traitements			12 047 572	12 027 119
	Charges sociales du personnel			3 024 351	3 115 067
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 395 089	1 395 776
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			120 007	11 389
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			85 829	85 903
	Autres charges			501 639	250 254
	Total des charges d'exploitation (2)			133 463 300	134 695 203
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 978 691	2 795 623





Compte de Résultat

2/2

		31/01/2025	31/01/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 978 691	2 795 623
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	7 435	32 718
	Perte supportée ou bénéfice transféré	2 802	4 354
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	251	187
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	76 608	112 405
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 615	529
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	19 695	7 622
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		98 169	120 744
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		25 283
	Intérêts et charges assimilées (4)	462 637	495 619
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		462 637	520 902
RESULTAT FINANCIER		(364 469)	(400 158)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 618 855	2 423 829
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	300 000	134 224
	Sur opérations en capital	266	8 693
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	172 881	542 251
	Total des produits exceptionnels	473 147	685 169
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	42 453	59 238
	Sur opérations en capital	9	44 780
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 454	66 323
	Total des charges exceptionnelles	82 916	170 341
RESULTAT EXCEPTIONNEL		390 231	514 828
PARTICIPATION DES SALAIRES		59 990	48 587
IMPOTS SUR LES BENEFICES		250 699	209 917
TOTAL DES PRODUITS		137 020 741	138 329 457
TOTAL DES CHARGES		134 322 345	135 649 304
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 698 397	2 680 153
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		251	187
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		230 200	193 217



Etats financiers au 31/01/2025

Annexe





Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **37 144 483** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **137 020 741** euros et un total **charges** de **134 322 345** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 698 397** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2024** et finit le **31/01/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Certificat d'énergie

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception du traitement suivant :
Le règlement ANC 2024-02 relatif au traitement comptable des subventions CEE est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24/12/2024 et s'applique de manière rétrospective à toutes les incitations financières recus en échange de la cessions des dossiers permettent d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les subventions recus sont comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation et celles comptabilisées au bilan d'ouverture de l'exercice 2024 (**402 K€**) sont reprises en totalité et transférées en report à nouveau ; ayant alors un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Ces subventions ont fait l'objet d'un étalement fiscal selon la durée d'amortissement des biens concernés par ces subventions.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Règles et Méthodes Comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,37 % (inflation comprise)
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 % à 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)
- Méthode de calcul : ANC 2021



Eléments significatifs

Eléments significatifs

→ Composition du capital social de la société NOBLADIS :

Pour mémoire : le protocole transactionnel conclu entre les actionnaires majoritaires du groupe HBC 31 et la SOCAMIL, a été homologué par le tribunal de commerce de Nice le 3 mars 2022. L'acte réitératif du protocole de cession portant sur la prise de contrôle des sociétés du groupe HBC 31 par la SOCAMIL a été signé en date du 31/03/2022. Suite à cela, les actions de l'ancien parrainage de NOBLADIS ont été rachetées par la SOCAMIL.

Nouvelle répartition du capital depuis le 20 novembre 2024 faisant suite au rachat de HBC 31 par Jean-Marc et Karine LACOTTE (via leur holding KAMADIS).

	Nombre actions	Montant	En %
SAS HBC 31	9 969	151 976	99.88%
JM LACOTTE	1	15	0.01%
KARINE LACOTTE	1	15	0.01%
CYRIL MONDON	1	15	0.01%
ROUFFIAC DISTRIBUTION	1	15	0.01%
SODIART	1	15	0.01%
HABILOIS	1	15	0.01%
LAVIDA	1	15	0.01%
SODEXCO	1	15	0.01%
ARLESDIS	1	15	0.01%
SODILANG	1	15	0.01%
LIMOUX DISTRIBUTION	1	15	0.01%
SOCAMIL	1	15	0.01%
TOTAL	9 981	152 159	100%

→ Situation de trésorerie :

Le chiffre d'affaires HT hors carburant à date de clôture 31/01/2025 affiche une hausse de +3.6M€ (+2.83%) par rapport à la clôture précédente.

La CAF brut ressort à +4M€ et permet de faire face aux remboursements d'emprunts de la période pour 647K€.

La trésorerie nette s'élève à 2.5M€ au 31/01/2025 contre 1.5M€ au 31/01/2024.

Le changement de direction depuis 01/2022 a permis de dynamiser l'activité avec des effets positifs sur la performance de l'entreprise et le financement de ses besoins. La direction poursuit son plan d'action sur 2025-2026 afin de renforcer sa situation de trésorerie.

Dans le cadre du rachat de la société mère HBC 31 par KAMADIS, le financement de cette dernière a permis d'apurer le plan de sauvegarde d'HBC 31. Ainsi HBC 31 a remboursé à Nobladis ses avances financières, qui a ainsi pu procéder au remboursement des créances échues de la SOCAMIL (fournisseurs et compte courant).

→ Distribution de dividendes :

Une distribution par prélèvement sur les réserves a été décidée le 15/10/2024 pour un montant de **2M€** (remontée dans HBC 31).

→ Dépréciation des titres de participation :

Les titres de participation Beaunade restent dépréciés à hauteur de **144K€** (pas de modification sur la période).

Les titres de participation Prestadis dépréciés à hauteur de **78K€** (pas de modification sur la période).

→ Provisions pour risques :

Reprise provision litige salarié débouté pour **50.8K€** (produit exceptionnel).

Dotation pour provision litige salarié pour **35K€** (litige en cours - saisine du conseil des prud'hommes au 11/12/2024)

→ Résultat exceptionnel :

Indemnité recue du bailleur Klepierre (soit 42% de l'indemnité à percevoir suivant le protocole d'accord) : **300K€** en produits





Eléments significatifs

exceptionnels.

Remise en état de la station Fongeauzard : **215K€** de charges exceptionnelles.

→ Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/02/2014, la SA NOBLADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe HBC 31. NOBLADIS verse à la société HBC 31 l'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément. La société HBC 31 reverse à NOBLADIS les crédits et réductions d'impôts qui lui ont été transmis.

→ Comptes consolidés :

La SAS KAMADIS est la société consolidante du groupe formé par elle et ses filiales et participations dont NOBLADIS.





Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	926 179					926 179
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	926 179					926 179
CORPORELLES	Terrains	385 117				27 911	357 206
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	1 897 752					1 897 752
	instal. agencet aménagement	4 767 641		837 080			5 604 721
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 764 982		126 415		9 706	10 881 691
	Instal., agencement, aménagement divers	10 741 418		21 014			10 762 432
	Matériel de transport	513 283					513 283
	Matériel de bureau, mobilier	816 094		58 071			874 165
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	1 230 883		276 848	822 165	588 636	96 930
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		31 117 169		1 319 428	822 165	626 252	30 988 179
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 765 572				9	5 765 563
	Autres titres immobilisés	51 011		1 007			52 018
	Prêts et autres immobilisations financières	1 116 216		12 809			1 129 025
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		6 932 799		13 815		9
TOTAL		38 976 147		1 333 243	822 165	626 261	38 860 964





Fonds Commercial

	31/01/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	72 990	
TOTAL	72 990	



Filiales et participations

1/1

31/01/2025		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SCI BEAUNADE		100	2 239 549	100,00	2 390 794	2 247 030
EURL NOBLADIS VOYAGES		7 622	123 701	100,00	7 622	7 622
SNC HIRINA		1 524	(32 229)	55,00	838	838
2. Participations (10 à 50 %)						
SNC PRESTADIS		1 524	(3 720)	50,00	78 283	
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SCI BEAUNADE					19 649	
EURL NOBLADIS VOYAGES				1 088 140	82 146	
SNC HIRINA					(33 753)	
2. Participations (10 à 50 %)						
SNC PRESTADIS					4 429	
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						





Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	878 550	7 477		886 027
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	878 550	7 477		886 027
CORPORELLES	Terrains	27 618	293	27 911	
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	1 428 484	88 115		1 516 599
	instal. agencement aménagement	964 724	533 291		1 498 015
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 441 851	302 363	9 661	9 734 553
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 548 724	381 425		9 930 149
	Matériel de transport	303 216	53 181		356 397
	Matériel de bureau, mobilier	714 707	31 714		746 422
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 429 325	1 390 383	37 572	23 782 136
TOTAL		23 307 875	1 397 860	37 572	24 668 163

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui						4 491	(4 491)
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels						25 869	(25 869)
Instal générales Agencet aménagt divers			2 666			91 649	(88 983)
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier						71	(71)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES			2 666			122 081	(119 415)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL			2 666			122 081	(119 415)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			2 666			122 081	(119 415)





Créances et Dettes

		31/01/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 129 025		1 129 025
	Clients douteux ou litigieux	27 834	27 834	
	Autres créances clients	1 254 424	1 254 424	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 371	6 371	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	364 034	364 034	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	453 407		453 407
	Débiteurs divers	7 240 851	7 240 851	
	Charges constatées d'avances	1 370 255	1 370 255	
TOTAL DES CREANCES		11 846 201	10 263 769	1 582 432
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		174		

		31/01/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 834	2 834		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	829 841	567 531	262 310	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	291 750			291 750
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 501 842	11 501 842		
	Personnel et comptes rattachés	1 607 175	1 607 175		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	970 719	970 719		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	192 722	192 722		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	858 497	858 497		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	5 693 650	5 689 642		4 008
	Autres dettes	543 487	543 487		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	52 366	52 366		
TOTAL DES DETTES		22 544 883	21 986 816	262 310	295 758
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		647 472			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					





Produits à recevoir

		31/01/2025
Total des Produits à recevoir		5 670 178
Autres créances		5 670 178
Autres créances	4 237 816	
	57 556	
	3 971	
	66 593	
	656 255	
	647 987	





Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/01/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		52 366	52 366
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			52 366





Charges à payer

31/01/2025

Total des Charges à payer		4 204 030
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 708
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 282 2 426	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 449 221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 449 221	
Dettes fiscales et sociales		2 751 100
Dettes fiscales et sociales	961 445 59 990 476 514 34 915 236 771 48 905 86 260 41 247 6 044 799 008	





Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 370 255	1 370 255
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 370 255





Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	359 533	2 666	122 081	240 118
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	359 533	2 666	122 081	240 118
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	627 459	35 017	50 800	611 676
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	85 903	85 829	85 903	85 829
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	713 362	120 846	136 703	697 505
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	241 742		19 695	222 047
	Sur stocks et en-cours	11 389	110 052	11 389	110 052
	Sur comptes clients		9 955		9 955
	Autres	48 702			48 702
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	301 832	120 007	31 083	390 756
	TOTAL GENERAL	1 374 727	243 518	289 867	1 328 378
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			205 835 37 683	97 292 19 695 172 881	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					





Capital social

		31/01/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		9 981,00	15,2449	152 159,37
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		9 981,00	15,2449	152 159,37





Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2025
Capital social	152 159				152 159
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 245				15 245
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 241 713	2 680 153		(2 000 000)	4 921 866
Report à nouveau	5 434 636			401 961	5 836 597
Résultat de l'exercice	2 680 153	(2 680 153)		2 698 397	2 698 397
Subventions d'investissement	401 961			(401 961)	
Provisions réglementées	359 533			(119 415)	240 118
TOTAL	13 285 400			578 982	13 864 381

Date de l'assemblée générale 15/10/2024

Dividendes attribués 2 000 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 285 400

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 285 400

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 578 982





Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	124 095 856		124 095 856
Production vendue de biens	7 162 085		7 162 085
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	4 100 562		4 100 562
TOTAL	135 358 503		135 358 503





Honoraires des Commissaires aux Comptes

	SYGNATURES (CAC)							
	31/01/2025	31/01/2024	%	%	31/01/2025	31/01/2024	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Signatures Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Signatures Filiales intégrées globalement	32 160	31 016	100,00	100,00				
Sous-total	32 160	31 016	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	32 160	31 016	100,00	100,00				





Produits et Charges exceptionnels au 31/01/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DAP dérogatoires et exceptionnel	2 771	
DAP dérogatoires et exceptionnel	2 666	
DAP dérogatoires et exceptionnel	35 017	
VNC Immos financières	9	
Amendes	3 240	
Sinistres clients	4 006	
Sinistres matériels	35 208	
Reprise d'amortissement dérogatoire		122 081
Reprise provision pour risque		50 800
Produits sur cessions d'immo financière		26
Produits exceptionnel divers		240
Aide financière KLEPIERRE		300 000
Différence de règlement		
Totalisation	82 916	473 147





Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		2 618 855	218 887	2 399 968
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		330 241	31 813	298 428
RESULTAT COMPTABLE		2 949 096	250 700	2 698 396

(1) après retraitements fiscaux.





Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/01/2025

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Liés aux amortissements dérogatoires	240 118
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		240 118

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	24 128
	Participation des salariés	59 990
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		84 118

Ces montants concernent la base imposable et non l'impôt.





Effectif moyen

		31/01/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		29	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		345	
	Ouvriers		28	
	TOTAL		421	





Engagements financiers

	31/01/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus Cautionnement parrainage		1 624 577	
		1 624 577	
Avals, cautions et garanties Prêts garantis par l'Etat			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnités de retraite au 31/01/2025 (taux d'actualisation 3,37%)		707 720	
		707 720	
Autres engagements Nantissement du fonds de commerce Loué leclerc		156 720	
		156 720	
Total des engagements financiers (1)		2 489 017	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		1 624 577	

Engagements retraite :

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 707 720 €



SAS NOBLADIS

Date de clôture: 31/01/2025

Engagements Hors Bilan donnés

Nantissement

N° de Compte	Emprunt	Etablissement	Capital restant dû	Type de garantie	Engagement	Montant
Emprunts SAS NOBLADIS						
164006	200 000 €	EDEL	109 175 €	Nantissement du fonds de commerce (Parc loué leclerc)	100%	109 175 €
164007	57 631 €	EDEL	47 545 €	Nantissement du fonds de commerce (Parc loué leclerc)	100%	47 545 €

Total du nantissement

156 720 €

Cautions parrainage

Société	Emprunt	Etablissement	Capital restant dû	Type de garantie	Engagement	Montant
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	3 185 000 €	BPI France	428 040 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 159 250€	5%	21 402 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	200 000 €	Crédit Coopératif	55 910 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 20 000€	10%	5 591 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	650 000 €	BPI France	67 947 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 32 500€	5%	3 397 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	1 255 198 €	Crédit Coopératif	479 617 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 125 519€	10%	47 962 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	1 617 000 €	BPI France	563 578 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 80 850€	5%	28 179 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	1 650 000 €	BECM	468 352 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 165 000€	10%	46 835 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	650 000 €	BECM	276 531 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 65 000€	10%	27 653 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	200 000 €	BECM	60 222 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 20 000€	10%	6 022 €
SAINT ASTIER DISTRIBUTION	540 000 €	BECM	305 441 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 54 000€	10%	30 544 €
ASD	650 000 €	Edel	293 918 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 65 000€	10%	29 392 €
HCC31	7 000 000 €	BPI France	7 000 000 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 344 400€		344 400 €
HCC31	9 400 000 €	BECM	9 400 000 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 462 480€		462 480 €
HCC31	6 000 000 €	Crédit agricole	6 000 000 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 295 200€		295 200 €
HCC31	5 600 000 €	Crédit Coopératif	5 600 000 €	Cautions solidaire d'un emprunt dans la limite de 275 520€	4,92%	275 520 €

Total des cautions parrainage

1 624 577 €

Total des engagements donnés

1 781 298 €